



L'engagement à résoudre les problèmes de toxicomanie chez les collectivités des Premières nations réunit le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies et la Fondation autochtone nationale de partenariat pour la lutte contre les dépendances

OTTAWA, le 10 mars 2005 –Le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT), l'organisme national de lutte contre les toxicomanies au Canada, signera aujourd'hui un protocole d'entente (PE) avec la Fondation autochtone nationale de partenariat pour la lutte contre les dépendances, engageant les deux organismes à collaborer afin de résoudre les difficultés posées par l'abus des substances et la toxicomanie au sein des collectivités des Premières nations.

Le PE officialise le partenariat de travail entre le CCLAT et la Fondation, tout en favorisant la mise en commun ultérieure de l'information et de la recherche relative à la toxicomanie par des ateliers, séances de formation et conférences. L'entente a pour objectif d'établir une base pour des programmes de prévention et d'intervention efficaces et respectueux des réalités culturelles au sein des collectivités des Premières nations. Le PE sera signé ce soir à Ottawa, au cours de la Troisième conférence nationale de formation de la Fondation.

« Le CCLAT se réjouit de travailler avec la Fondation et d'avoir l'occasion de collaborer à des initiatives de formation et de recherche », a déclaré Michel Perron, directeur général du CCLAT. « Le partenariat que nous établissons avec la Fondation étendra notre portée au sein des collectivités des Premières nations au Canada, tout en approfondissant notre compréhension des difficultés complexes et exclusives auxquelles ces collectivités font face en matière de toxicomanie et de dépendances ».

« L'affirmation des objectifs et intérêts que le CCLAT et la Fondation ont en commun par rapport à l'abus des substances et à la toxicomanie donne la possibilité intéressante d'apporter un changement positif au sein des collectivités des Premières nations desservies », de déclarer Sharon Clarke, directrice générale de la Fondation. « Nous avons hâte de collaborer avec le CCLAT et de tirer parti de sa compétence dans l'établissement d'un réseau intégré aux échelons national, provincial et local ».

Au sujet du CCLAT – <http://www.ccsa.ca>

Le CCLAT est l'organisme national de renseignements sur les toxicomanies au Canada. Il a été établi en 1988 par une loi du Parlement et a pour but de regrouper les efforts nationaux visant à réduire les méfaits de l'alcoolisme et des toxicomanies sur la santé, la société et l'économie.

Au sujet de la Fondation – <http://www.nnapf.org/>

La Fondation, organisation non gouvernementale financée par Santé Canada, a pour mandat de renouveler la qualité et l'efficacité des programmes de lutte contre l'abus des substances et la toxicomanie dans les communautés inuites et des Premières nations.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Enid Harrison, (613) 235-4048, poste 237, eharrison@ccsa.ca

Canadian Centre on Substance Abuse

75 Albert Street, Suite 300, Ottawa, Ontario K1P 5E7 Tel: (613) 235-4048 Fax: (613) 235-8101 Internet: <http://www.ccsa.ca>

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies

75, rue Albert, bureau 300, Ottawa (Ontario) K1P 5E7 Tél.: (613) 235-4048 Téléc.: (613) 235-8101 Internet: <http://www.ccsa.ca>